



GYMNASTIQUE AUX AGRÈS
CAMP À ORON-LA-VILLE
DU 7 AU 12 AOÛT 2017
CATÉGORIES 1 À 4



Participant·es

Filles des catégories 1 à 4, nées entre 2001 et 2009, membres de la FSG.

Ce camp est réservé aux gymnastes membres d'une société vaudoise et étant inscrites à au moins un concours de gymnastique aux agrès individuels entre mars et juin 2017.

Date

Du lundi 7 août (10h) au samedi 12 août (10h démonstrations / 11h apéritif)

Lieu

Complexe omnisport d'Oron-la-Ville.

Inscription

Les inscriptions se font **uniquement on-line** via le site www.acvg.ch -> divisions : agrès individuels -> camps **du dimanche 30 avril à 18h au lundi 1^{er} mai à 23h59** (50 inscriptions) ainsi que **dès le mardi 2 mai à 20h** (25 inscriptions). Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée, celles parvenant une fois le quota atteint étant automatiquement mises sur la liste d'attente.

Toutes les inscriptions incomplètes ou dont le numéro FSG n'est pas valable ne seront pas prises en compte. Les inscriptions seront confirmées par mail dans un délai de 24 heures par l'une des responsables du camp. Passé ce délai, nous vous invitons à contacter rapidement les responsables du camp.

Frais du camp

La finance d'inscription du camp est de CHF 270.- Elle comprend le logement, la nourriture, la location des infrastructures, les activités de loisir et l'encadrement par des moniteurs spécialisés.

La convocation au camp, ainsi qu'un bulletin de versement seront envoyés courant mai.

Annulation

Les inscriptions ont valeur d'engagement. En cas d'absence, les dispositions financières suivantes seront appliquées :

- En cas d'absence justifiée par la présentation d'un certificat médical (ou décès d'un proche) : remboursement de la totalité de la finance d'inscription.
- En cas d'annulation justifiée par écrit jusqu'à deux semaines (cachet de la poste faisant foi) avant le camp : remboursement des 2/3 de la finance d'inscription (soit CHF 180.-)

- En cas d'annulation justifiée par écrit dans un délai de deux semaines (cachet de la poste faisant foi) avant le début du camp : remboursement du 1/3 de la finance d'inscription (soit CHF 90.-)
- En cas d'absence non excusée par écrit **avant** le début du camp : aucun remboursement.

La somme non remboursée contribue à l'administration, à la rétribution des moniteurs engagés à l'avance et aux frais de repas déjà réservés.

Il ne sera consenti aucune déduction en cas d'arrivée tardive ou de départ prématuré.

Assurance

Chaque participante doit être assurée auprès d'une caisse accident. Conformément au règlement, les participantes déclarées comme membre actifs FSG sont assurées auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents.

En cas d'accident lors du camp, nous prenons l'initiative d'appeler une ambulance si nous le jugeons nécessaire.

Repas

Les repas pris sur place sont préparés par des professionnels et sont équilibrés pour la pratique d'une activité sportive soutenue. Toutefois, si une participante ne supporte pas quelque chose (allergie, végétarienne, etc.) il y a possibilité de s'organiser. Il suffit de le mentionner lors de l'inscription.

Responsables

Tania RIETMANN	079 713 43 66	camp.oron@acvg.ch
Roxane RIETMANN	079 392 77 41	camp.oron@acvg.ch

N'hésitez pas à nous contacter pour d'éventuelles questions.

Tania & Roxane

Avec le soutien de :

